

Le syndic au caviste

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **94 (1966)**

Heft 1-2

PDF erstellt am: **20.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-234408>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

accident, un prompt rétablissement — M. Paul Burnet présente les comptes qui accusent, au 31 décembre 1965, une fortune de 5160 fr. 70, concours et fête de Saint-Ursanne émergeant au budget pour une somme de 2307 fr. Mme Sallaz et M. Albert Chessex sont nommés vérificateurs.

Les rapports « cantonaux » sont présentés par M. Jean Brodard, La Roche, pour Fribourg ; Ad. Decollogny pour Vaud ; Jean Duey pour le Valais, et Joseph Badet pour le Jura. Tous relatent des activités fécondes et diverses, bien propres à maintenir vivaces nos patois.

Un travail fort intéressant a été entrepris par les Fribourgeois par l'entremise compétente de M. Page, professeur à Romont. Il s'agit d'une brochure qui fera, en raccourci, l'*inventaire* de ce qui a été fait pour le maintien des vieux langages dans ce canton. Un exemple à imiter.

M. Paul Burnet parle encore des « Archives sonores », qui sont à la disposition de ceux qui lui en ferait la demande à temps.

Enfin, M. E. Schüle aborde un sujet qui tient à cœur au président et au « Conseil » : l'utilisation des premiers prix du concours littéraire 1965. Un volume de 400 pages serait hors de prix. Aussi, entre autres suggestions, l'une d'elles ferait l'unanimité ; la publication, sous couvertures identiques, par les « Cantonales », de brochures, de ces premiers prix, quitte à examiner également leur enregistrement à la radio, et l'édition de disques.

Quant à ceux qui voudraient voir « gravés » leurs prix, ils peuvent s'adresser à leur président respectif, afin de pouvoir les grouper.

De bonnes séances qui contribueront certainement à fixer de mieux en mieux l'avenir de notre utile mouvement patoisant romand.

R. Molles.

Remèdes populaires du temps jadis

Le doyen Bridel raconte qu'en se rendant sur la Dôle pour assister à une fête pastorale, il avait rencontré au pied de la montagne une femme âgée, accroupie sur une place noirâtre dénuée de gazon ; elle était occupée à y ramasser de petits charbons et nous apprit (car elle était fort communicative) qu'elle était la sage-femme de Coppet et des villages voisins, et qu'elle recueillait avec soin ces petits charbons, restes d'un « Tschaffairou » (bûcher des brandons), qu'elle y joignait de la cendre de baguettes de coudrier et de la « trontze de Tsalende » (bûche de Noël) et qu'elle en préparait une poudre très achalandée, laquelle poudre était infailible pour ôter les taches de l'œil, pour arrêter le « décroît » (atrophie), pour calmer le « mollet » (convulsion des enfants nouveau-nés) et guérir la « pekeirna » (chassie des yeux).

Elle nous apprit encore que pour guérir les « kokerais » (bègues), elle employait un morceau de pain béni, détrempe de rosée recueillie le premier dimanche de mai, et de pleurs de la vigne, quand elle en versait le dernier d'avril.

De plus, elle savait des prières pour arrêter le sang, pour détruire les verrues et chasser les taupes.

Encore de nos jours, les vigneronns se frottent les yeux avec les pleurs de la vigne, prétendant que cela les fortifiait.

Ed. H.

Le syndic au caviste

C'était au « Quart d'heure vaudois », il y a déjà quelques années.

On racontait que les statisticiens avaient calculé que tout le vin récolté dans le monde donnerait une ration de vingt litres par année et par habitant.

Alors le syndic a dit comme ça au caviste :

— Dis-voir, qu'est-ce qu'il nous faudrait boire depuis le 15 janvier ?